De Villar d'Arène jusqu'au Col du Lautaret

Briançonnais - Villar-d'Arêne

Les Agnaux en été (Jenny Selberg)

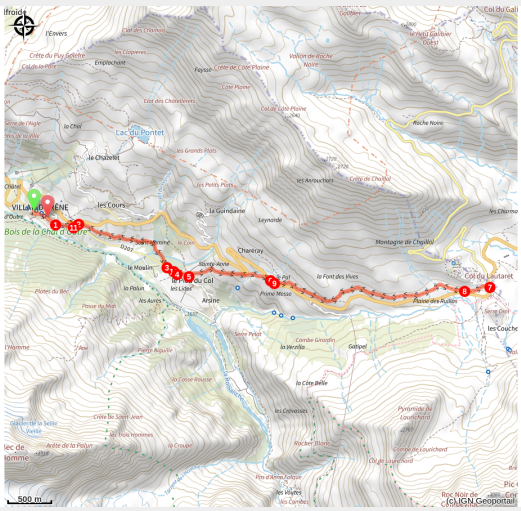

Randonnée sur une partie du GR50 qui ménera jusqu'au Col du Lautaret. Profitez d'une superbe vue sur les sommets des Ecrins.

Le Col du Lautaret est un des plus beaux passages touristiques des Alpes. Il est également le départ pour accéder au Col du Galibier. Ces deux cols mythiques, reconnus pour leur richesse botanique naturelle, sont accessibles à pied, à vélo et en voiture.

Infos pratiques

- Pratique : A pied
- Durée : 2 h 30
- Longueur : 12.5 km
- Dénivelé positif : 449 m
- Difficulté : Moyen
- Type : Aller-retour
- Thèmes : Col, Faune, Flore, Point de vue
- Accessibilité : Famille, Joëlette

Itinéraire

Départ : Place du village, Villar d'Arène
Arrivée : Place du village, Villar d'Arène
Balisage : GR Trail VTT
Communes : 1. Villar-d'Arêne

Profil altimétrique

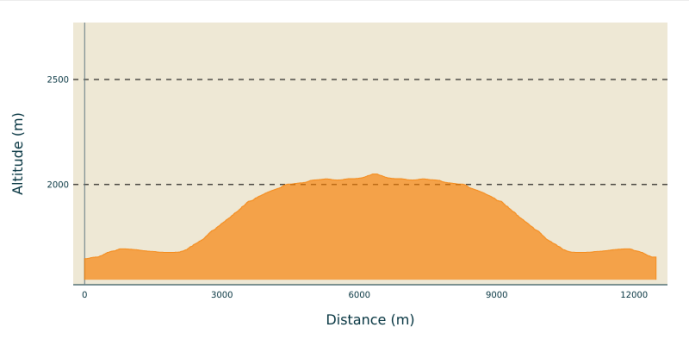

Altitude min 1648 m Altitude max 2051 m

Au départ de la place du village de Villar d'Arène, dévier à droite en passant devant la superette du village, puis, emprunter la petite rue contre le Gîte "Les Mélèzes". Continuer tout droit jusqu'au bout.

1) La route se transforme en chemin qui est, en hiver, le départ du Domaine nordique. Passer devant l'Oratoire. Sur la route, prendre à gauche pour rejoindre la départementale.

2) Une fois sur la route qui mène à Arsine, tourner à gauche afin de récupérer le chemin 200mètres après permettant de traverser "à travers champ" sur le sentier qui longe la route.

3) Vous rejoignez à nouveau une route, prendre à gauche en direction du hameau du Pied du Col.

4) Avant de rentrer dans le hameau, prendre le premier chemin sur votre gauche

5) A l'intersection, continuer tout droit en direction du Col du Lautaret.

6) Après avoir longer la route du Lautaret, il faudra la traverser pour rejoindre quelques mètres plus loin un chemin en face.

7) Terminer en suivant le sentier jusqu'en haut du Col du Lautaret.

8) Pour rentrer, suivre le GR50 en direction de Villar d'Arène

9) Retraverser la route du Lautaret avec précaution et récupérer en face le chemin qui rejoint Le pied du Col.

10) Une fois avoir dépassé le hameau, rejoindre la route et emprunter de nouveau le chemin "à travers champs" à droite.

11) Bifurquer sur la route d'Arsine pour ensuite tourner à la première intersection sur la droite pour retrouver les ruelles du village.

Sur votre chemin…

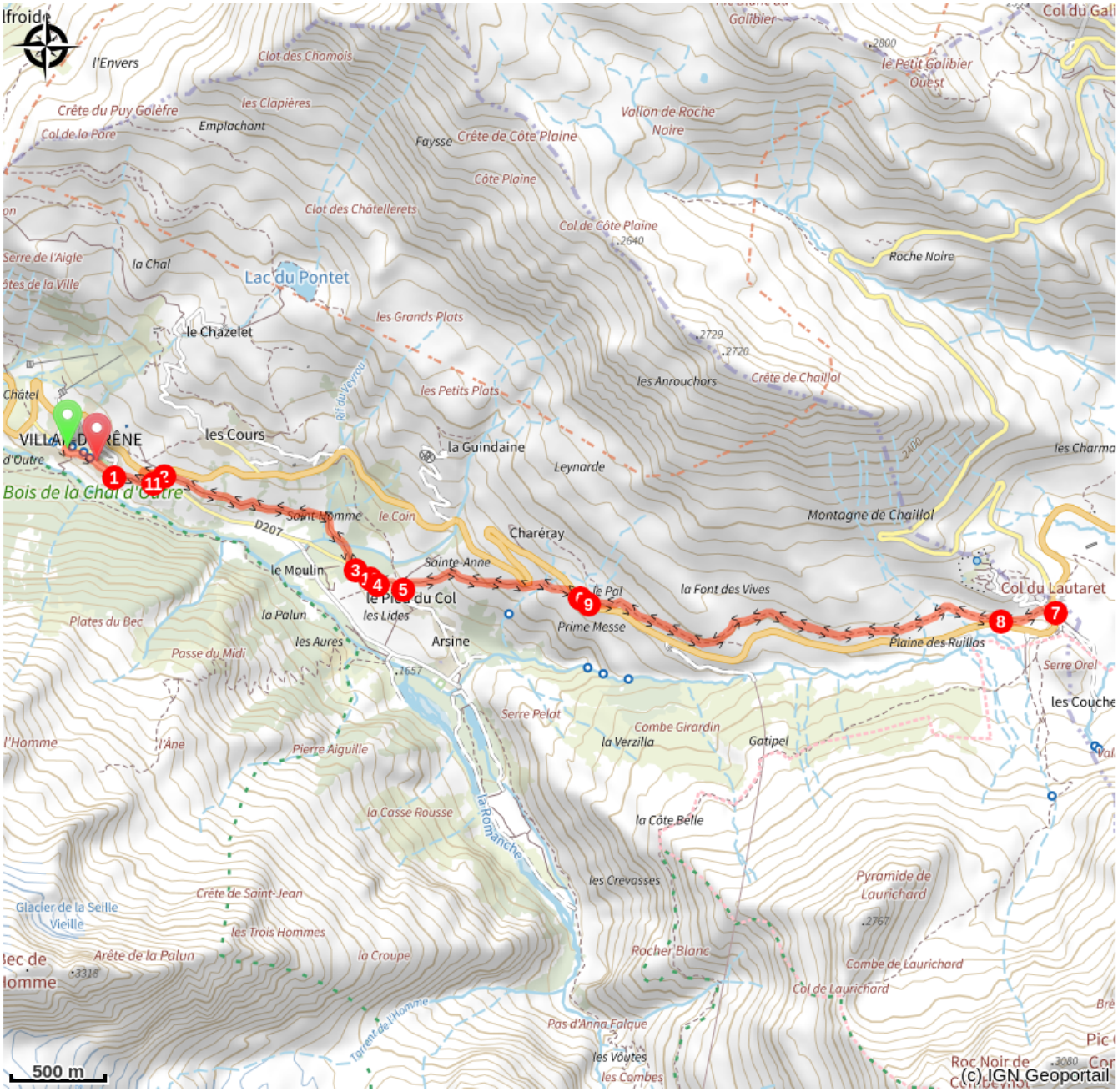

Toutes les infos pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j’adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m’identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Les chiens de protection des troupeaux - VTT

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je fais du VTT, j’adapte mon comportement en contournant le troupeau, en marquant une pause et en descendant du vélo pour que le chien m’identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
Racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

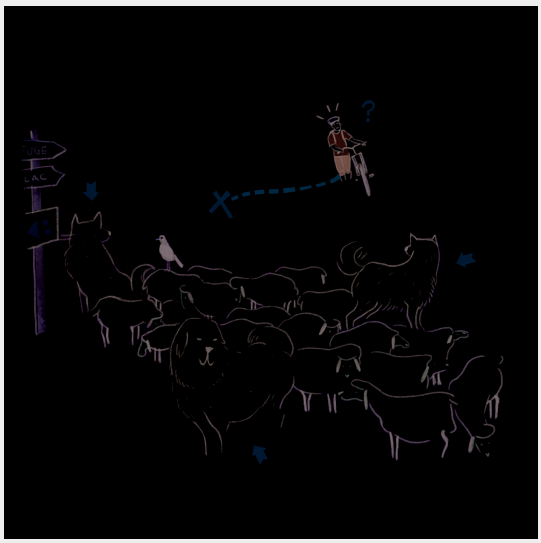

Recommandations

Il peut arriver que vous traversiez des champs occupés d'animaux, pensez à bien refermer les barrières derrière vous.

Comment venir ?

Transports

Depuis Grenoble et Briançon, prendre la ligne de bus LER 35 mise en place par la compagnie de transport ZOU!

Plus d'informations sur notre site internet.

Accès routier

Depuis Grenoble prendre en direction de Vizille/ Station d'Oisans, à Vizille prendre la direction du Bourg d'Oisans. Après avoir traversé Bourg d'Oisans, prendre la D1091 en direction de Briançon et La Grave puis Villar d'Arène.
Stationnement sur le parkingà l'entrée du village.

Depuis Briançon, prendre en direction de La Grave en passant par le Col du Lautaret par la D1091.

Accessibilité

Famille Joëlette

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Source

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com